

## Réunion publique commune aux conseils de quartier Batignolles-Cardinet, La Fourche-Guy Môquet et Epinettes-Bessières

**Le mercredi 18 janvier 2017 de 19h à 21h**

à la Mairie du 17<sup>e</sup> 16/20, rue des Batignolles Paris 17<sup>e</sup>.

Thème :

### « Présentation du nouveau tracé de la Traverse 17/18 »

#### A la tribune :

**Geoffroy BOULARD**, Conseiller de Paris, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, Délégué au Conseil consultatif de quartier La Fourche-Guy Môquet

**Jérôme DUBUS**, Conseiller de Paris, Délégué au Conseil consultatif de quartier Epinettes-Bessières

**Cédric LECOMTE-SWETCHINE**, Adjoint au maire, Délégué au Conseil consultatif de quartier Batignolles-Cardinet

**Yvette RANC**, Agence de la mobilité au sein de la Direction de la Voirie et des Déplacements, Ville de Paris

**Karine DE LEMOS**, service Démocratie locale de la Mairie du 17<sup>e</sup>, Ville de Paris

\*\*\*

**Geoffroy BOULARD** remercie l'ensemble des participants présents pour évoquer la Traverse Batignolles-Bichat. Il rappelle que le service de la Traverse fait l'objet d'un marché qui doit-être renouvelé avant fin 2017. La Mairie du 17<sup>ème</sup> a donc souhaité lancer une concertation sur le sujet. Cette phase de consultation a débuté en juin 2016 avec la réunion publique sur le thème des Transports et s'est poursuivie cet été au travers du questionnaire.

Pour mémoire, la Traverse Batignolles-Bichat a été inaugurée en décembre 2011. Son trajet est de 7,7 km de long, son amplitude va de 7h30 à 20h30 et sa fréquence est de 15 minutes du lundi au samedi et de 20 minutes le dimanche. Ce transport est essentiellement utilisé pour se rendre à l'hôpital Bichat. Même si la Traverse est appréciée par sa convivialité et son confort, ce service reste inadapté. On enregistre une fréquentation trop faible, environ 16 voyageurs par course, et le coût unitaire de 6€ par trajet est difficile à justifier. Une évolution est nécessaire pour de multiples raisons :

- Un tracé trop sinueux ;
- Une absence d'information en temps réel aux arrêts ;
- Un trafic dans ce secteur souvent perturbé qui oblige la Traverse a emprunté un autre itinéraire, ce qui trouble la lisibilité de cette ligne.

Geoffroy BOULARD informe que le nouveau tracé présenté ce soir tient compte au maximum des attentes des habitants, que ce tracé a été négocié avec la Mairie du 18<sup>ème</sup> et la Ville de Paris.

**Karine DE LEMOS** présente succinctement les résultats de l'enquête menée durant l'été 2016. Ces résultats reposent sur 241 réponses.

La majorité des utilisateurs de la Traverse l'emprunte occasionnellement, 57% l'utilisent 1 à 10 fois par an. 33% des usagers l'empruntent régulièrement et 10% des interrogés ne l'utilisent pas.

Le temps d'attente ainsi que l'absence d'information en temps réel sont jugés comme très insatisfaisants par une large majorité des interrogés.

D'autre part, 41% des personnes ont rencontré des difficultés pour trouver les arrêts de la Traverse.

Les interrogés ont estimé que les arrêts à desservir en priorité sur le tracé sont la Mairie du 17<sup>ème</sup>, l'Hôpital Bichat, le Pont Cardinet, le marché des Batignolles, le quartier des Batignolles...

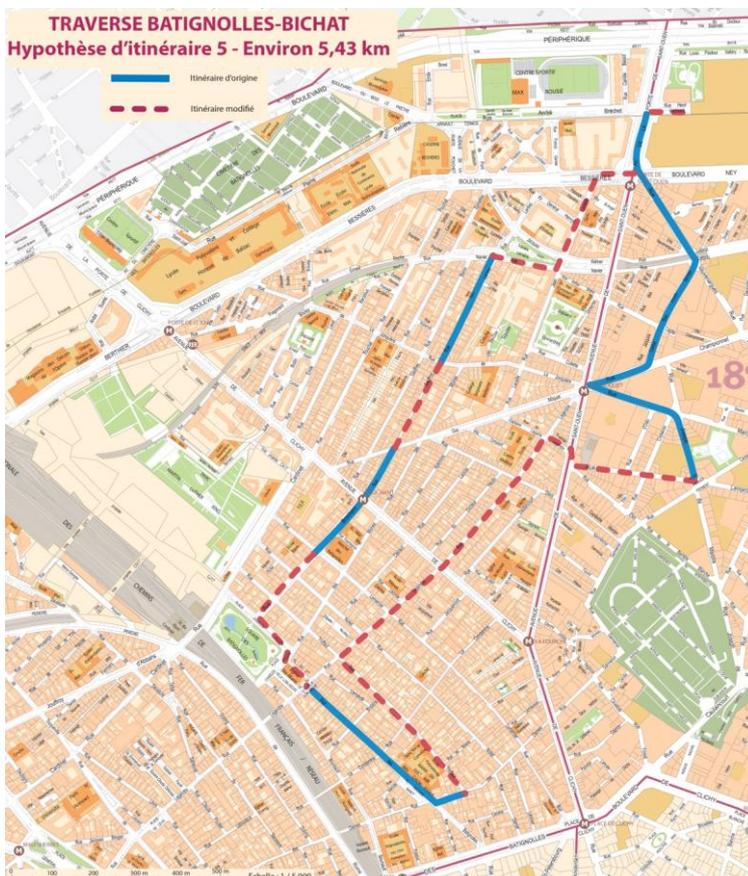
Parmi les avantages, 88% des personnes interrogées estiment que la Traverse est une offre de transport supplémentaire, 41% apprécient la convivialité et 36% le confort.

## La Traverse Batignolles-Bichat

**Yvette RANC** informe que le coût annuel du service s'élève à 1,7 M€ en 2016. Ce montant est supporté à 90% par la Ville de Paris et subventionné par le STIF à hauteur de 10% environ. La fréquentation reste assez faible avec 276 000 voyages comptabilisés en 2016. Une ligne de bus classique coûte en moyenne 1,50€/voyageur contre 6€/voyageur pour la Traverse. Il y a une nécessité de rationaliser le service compte-tenu du taux de fréquentation et des contraintes budgétaires. Ainsi, **30% d'économies** sont attendues sur le prochain marché qui débutera en janvier 2018.

Il est possible d'intervenir sur deux paramètres pour limiter le coût, la longueur de l'itinéraire et la fréquence du passage des navettes.

Voici le nouveau tracé proposé, en bleu l'itinéraire conservé et en rouge pointillé le nouvel itinéraire. Le parcours est ainsi plus simple, plus lisible, plus attractif.



Yvette RANC expose le nouveau fonctionnement du service envisagé :

- De 8h30 à 20h tous les jours ;
- Du lundi au samedi, 2 hypothèses : fréquence de 20 mn ou fréquence de 15 mn. L'hypothèse retenue se fera en fonction du résultat de l'appel d'offres et du coût ;
- Dimanche, mois d'août et jours fériés : fréquence de 30 mn ;
- Mise en place de l'info voyageurs temps réel (indication du temps d'attente avant le passage de la Traverse sur chaque arrêt)

Enfin, suite à la demande de beaucoup d'usagers, la desserte Bichat sera améliorée pour plus de facilité et de sécurité.

**Jérôme DUBUS** indique que la Traverse est un moyen de transport peu connu et qu'une meilleure communication est à envisager pour améliorer ce constat. Il regrette que le bout de la rue de La Jonquière (au niveau du centre sportif B. Lafay) ne soit pas desservi par la Traverse.

Beaucoup **d'habitants participants** manifestent leur mécontentement quant à la volonté de réduire le coût de la Traverse de 30% alors que dans le même temps une politique « moins de voiture » est souhaitée. Les arbitrages budgétaires paraissent parfois incompréhensibles aux yeux des habitants, des sommes d'argent importantes sont dédiées, par exemple, aux œuvres d'art le long du parcours du T3. Cette dépense paraît plus futile par rapport à la nécessité de pouvoir se déplacer dans la ville.

**Annick LEPETIT** partage l'avis qu'on ne peut pas, dans le même temps, réduire le coût du transport en commun et vouloir moins de voiture. Elle constate que la Traverse est souvent contrainte de dévier à cause de l'incivilité de certains automobilistes et que cette situation nuit à la fréquentation de la Traverse. Elle aurait préféré qu'un travail soit mené pour discipliner les automobilistes plutôt que de réduire le coût de la Traverse. Elle regrette que le nord du quartier Epinettes-Bessières ne soit pas desservi, elle n'est pas favorable à un tel rétrécissement du parcours. Elle craint qu'avec ce nouveau tracé, il y ait beaucoup moins d'utilisateurs.

**Geoffroy BOULARD** informe que le quartier le plus impacté par cette réduction est le quartier Legendre-Lévis dont les arrêts de la Traverse seront supprimés. Il ajoute que les interconnexions avec d'autres transports en commun ont été privilégiées sur le tracé.

Il conclut en rappelant que la mairie du 17<sup>e</sup> a déjà défendu 3 vœux en Conseil de Paris pour améliorer la Traverse et que cette réunion publique a été organisée par la mairie du 17<sup>e</sup> pour associer les habitants à ce changement et répondre au mieux à leurs attentes.